Commune de Gillonnay

BULLETIN MUNICIPAL

Décembre 2024

Jean-Louis Didier
Maire honoraire

Mais aussi :

VIE COMMUNALE

TRAVAUX

SOCIAL ET SOLIDARITÉ

CULTURE

Infos pratiques

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

45 place de la Mairie - 38260 Gillonnay
04 74 20 53 44
mairie@gillonnay.fr
Pour vos demandes de renseignements d'urbanisme : urbanisme@gillonnay.fr
Pour déposer vos dossiers en ligne : https://bievre-isere.geosphere.fr/guichet-unique
Le secrétariat est ouvert au public :
Lundi : 10h - 12h
Mercredi : 13h30 - 16h30
Vendredi : 10h - 12h et 15h - 18h

Le Maire, les adjoints et le secrétariat reçoivent sur rendez-vous.

NUMÉROS UTILES

École	04 74 20 24 27
Services péricolaires	04 74 20 31 03
Bibliothèque	04 74 20 52 23
Bièvre Isère Communauté	04 76 93 51 46
Service des eaux	04 74 20 86 73
SAMU	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18

RETROUVEZ LES INFOS DE LA COMMUNE

www.gillonnay.fr
facebook.com/Gillonnay
panneau pocket

DÉCHETS MÉNAGERS

La collecte des déchets ménagers, hors tri sélectif, est effectuée les **semaines paires**, **le jeudi matin**, **sauf chemin de Condelle : le mercredi matin**,

En complément, des bacs gris de 770 litres ont été disposés à côté des Points d'Apports Volontaires. Ceux-ci sont disponibles pour les usagers qui n'auraient pas une capacité de bac suffisante pour contenir leurs déchets d'ordures ménagères entre 2 collectes.
Ne sont à déposer dans les bacs gris disposés à coté des PAV UNIQUEMENT les déchets ménagers non recyclables

Rappel des consignes :
- Pensez à sortir votre poubelle la veille.
- Le dépôt de sacs sur la voie publique est interdit ; veillez à utiliser une poubelle conforme.
- Pensez à rentrer vos poubelles une fois le ramassage effectué.
- **Merci de respecter la propreté des abords des Points d'Apports Volontaires.**

La suppression du ramassage en porte à porte pour notre commune devrait se faire sur 2025-2026. Un service adapté aux personnes très dépendantes, ne pouvant se déplacer, sera mis en place.

PROCHAINES DATES DE COLLECTE :

9 et 23 janvier	3 et 17 avril
6 et 20 février	15 mai
6 et 20 mars	12 et 26 juin

DÉCHÈTERIES

Déchèterie des Charpillates à La Côte Saint-André
Lundi : 14h-18h (17h en hiver)
Du mardi au samedi : 9h-12h et 14h-18h (17h en hiver)
04 74 20 33 03

Déchèterie du Liers à Nantoin
Lundi : 9h-12h
Mercredi et samedi : 9h-12h et 14h-17h
Vendredi : 14h-17h
04 74 54 13 73

Déchèterie de St-Étienne de St-Geoirs
Lundi : 14h-18h (17h en hiver)
Mercredi à samedi : 9h-12 et 14h-18h (17h en hiver)
04 76 93 44 16

TRI SÉLECTIF

Emplacement des **conteneurs de tri sélectif pour le verre, les papiers et les emballages :**
- place de la Vogue
- près des HLM, rue de Battines
- carrefour Chemin de Praronds et allée du Pré Couchant

Pour les vêtements et chaussures :
- place de la Vogue

DÉFIBRILLATEURS

Deux défibrillateurs sont disponibles sur la commune et accessibles en extérieur : Place de la Mairie et salle St Maurice.

ÉTAT CIVIL 2024

Naissances

RUOL Valentin	le 02/03/2024
ROBERT-MICHON Ambre	le 12/03/2024
OTTAVIANO Lyana	le 31/03/2024
LAVINAY Noé	le 04/04/2024
MECCA Emmy	le 17/04/2024
BENARROCH Angelina	le 08/05/2024
CASSAGNE Adélio	le 02/08/2024
ROBERT Charly	le 08/10/2024

Mariages

Joris GENEVEY et Emilie MONNET	le 13/07/2024
Henrique WAKIL MOYSES et Hélène MERLOT	le 28/09/2024
Davut BICEN et Andréa NICOLAS	le 23/11/2024

Décès

Gabrielle CARRIER	le 15/06/2023
Philippe CHAMBARD (inhumé à Gillonnay)	le 01/11/2023
Adrienne CHOLLIER	le 08/01/2024
Georges BRUT	le 24/01/2024
Nelly GIROUD-APPARCEL épouse BORDONE	le 10/02/2024
Patrick SAGE	le 09/03/2024
Germaine VIALLE épouse BROCHIER	le 29/03/2024
André CHAMBARD	le 07/05/2024
Alain MIGUET	le 25/05/2024
René CHARRETON	le 28/08/2024
Pierre JACQUIER	le 30/08/2024
Christian SOQUET (inhumé à Gillonnay)	le 01/10/2024

Le mot du maire

Que retenir de 2024 ?
Une année particulière sur le plan politique avec sans doute la crise démocratique la plus importante depuis 50 ans.
Nous sommes toujours en attente d'une loi de finances pour 2025. Beaucoup de questions autour des économies budgétaires que l'Etat se doit de faire et avec quelles conséquences sur le budget des collectivités territoriales !

Nos programmes d'investissement dépendant fortement des aides que peuvent nous accorder l'Etat, la Région et le Département, la fin de mandat s'annonce probablement difficile sur le plan budgétaire pour nos collectivités locales.

On retiendra de 2024, l'engouement des Français pour les jeux olympiques de Paris, la reconnaissance des savoir-faire de nos artisans dans la reconstruction de Notre Dame. Nous avons montré au monde notre capacité à nous dépasser lorsque nous travaillons ensemble sur de grands projets.

Sur le plan communal, l'année 2024 fut marquée par le démarrage des travaux de sécurisation de la RD73 qui ont fortement perturbé la traversée du village.
C'est également la fin du chantier de réhabilitation de la place de la mairie, avec la mise en service de la halle, la poursuite des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et télécom rue de l'église, qui contribuent à améliorer l'esthétique de notre village.
Grâce au dynamisme de nos associations locales, 2024 a été une année riche en événements (festi'mousse, les 30 ans de la bibliothèque, la fête des marrons, le marché de noël avec son feu d'artifice).

Pour 2025 plusieurs projets en perspective.
Les travaux de sécurisation de la RD73 devraient reprendre au printemps, si le Département maintient ses aides aux communes.
Nous devrions poursuivre nos travaux d'enfouissement des réseaux.
L'aménagement du cimetière devrait démarrer. Nous avons aujourd'hui un certain nombre de propositions d'aménagements avec leur incidence financière sur le budget.
La réalisation d'un city stade (demande portée par le conseil municipal des enfants) pourrait voir le jour si nous obtenons les financements nécessaires.
Des projets qui devraient permettre à Gillonnay d'être une commune accueillante et où il fait bon vivre.

Bien vivre en 2025 à Gillonnay sera possible si chacun, à son niveau, œuvre dans le respect et l'écoute de l'autre, s'investit dans les nombreuses associations présentes sur la commune et partage les richesses qui sommeillent en lui.

Belle année 2025 avec pleins de projets et de convivialité à toutes et tous.

Jean-Paul JULLIEN-VIEROZ

BULLETIN MUNICIPAL
de la Commune de Gillonnay

Directeur de publication
Jean-Paul Jullien-Vieroz, Maire.

Conception
Aurélie Bregeon, Secrétariat de mairie

Rédaction et mise en page
Commission Communication

Photos
Jean-Paul Jullien-Vieroz, Véronique Billamboz, René Perrot, Sou des écoles, Maria Guglielmi, Hervé André

Comité de lecture
Commission communication

Couverture
Honorariat Jean-Louis Didier

Impression
Imprimerie Rochat, St-Étienne de St-Geoirs.

Décembre 2024

Dans ce numéro :

Infos pratiques	p. 2	Scolaire et Périscolaire	p. 8
Le mot du Maire, Sommaire	p. 3	Culture	p. 9
Vie Communale	p. 4	Vie du village, vie associative	p.10-11
Travaux	p. 5-6	Zoom sur notre patrimoine	p. 12
Social et Solidarité	p. 7		

INAUGURATION DE LA HALLE - JEAN LOUIS DIDIER HONORÉ

La dernière phase du chantier de requalification de la place de la mairie a été achevée avec la construction de la halle, inaugurée le 5 octobre. Ce projet, débuté il y a trois ans, fait suite à plusieurs aménagements de la place. La halle, d'une superficie de 155 m², a été financée à hauteur de 165 000 €, avec des subventions de la Région et du Département. Elle a été utilisée pour la première fois lors du marché de Noël du Sou des écoles en 2023. Aux associations et aux habitants de se l'approprier pour la faire vivre maintenant.

A cette occasion, Jean-Louis Didier, ancien maire de Gillonnay, a été honoré pour ses 43 années d'engagement municipal, dont 31 ans à la tête de la commune. Distingué comme maire honoraire par le Préfet, il a été salué pour sa vision à long terme, son travail intercommunal et son rôle précurseur en matière d'urbanisme et d'assainissement. Il a exprimé sa fierté d'avoir favorisé la convivialité et le plaisir de vivre ensemble, un sentiment partagé lors de la cérémonie par son successeur, Jean-Paul Jullien-Vieroz, et les élus présents.

COMITÉ CHEMINS RANDOS ET PATRIMOINE

Le Comité a élaboré plusieurs projets de circuits sur le territoire de la commune pour mettre en valeur les richesses de la nature et du patrimoine. En préparation trois parcours : boucle chemin de Parady-Le Goulet : biodiversité et paysages, boucle sur le village : patrimoine habitat, activités locales et paysages, boucle vers la colline : sites paysagers. Ces parcours seront répertoriés dans une plaquette et identifiés par une signalétique sur le terrain : photos et textes.

LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Le 7 septembre, le forum des associations a rassemblé de nombreux visiteurs à la salle des fêtes et sous la halle. Une quinzaine d'associations locales ont présenté leurs activités sportives, artistiques et de loisirs, invitant le public à participer à des séances d'essai. Parmi les temps forts de la matinée, on a pu apprécier des démonstrations de danse par l'école Résonances, de sculpture sur pierre par Catherine Roc, et des chants interprétés par les choristes de l'association "En voix l'tempo".

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Après lecture du message des Anciens Combattants et du Ministre par le Conseil Municipal des Enfants et par Mr le Maire, une gerbe a été déposée sur le monument aux morts, suivie d'une minute de silence et de la Marseillaise chantée par tous et notamment par les nombreux enfants de l'école présents.

MOUVEMENT DU PERSONNEL

Christiane Duchêne, nouvelle ATSEM, est arrivée à l'école pour la rentrée de septembre. Elle apporte son expérience et sa bienveillance pour accompagner les élèves et soutenir les enseignants dans leur travail au quotidien.

VOIRIE

LA PREMIERE TRANCHE DE SÉCURISATION DE L'ENTRÉE-EST DU VILLAGE A DÉMARRÉ

En 2022, la municipalité a lancé un projet visant à sécuriser l'entrée est du village, en améliorant les déplacements piétons et en ralentissant la circulation. La première tranche des travaux, réalisée cet automne, concernait la départementale RD 73, entre le carrefour du Coloneau et la rue du Moulin. La chaussée a été recalibrée, les trottoirs ont été refaits pour être accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite. L'abri bus du Coloneau va être déplacé vers le carrefour de Montgontier et mis aux normes PMR. Des ralentisseurs temporaires ont été installés. Des mesures de vitesse par le Département sont en cours afin de mieux ajuster leur position. La seconde phase rue du Moulin - rue du Bourg reprendra au printemps. La réfection de la chaussée par le département sera réalisée en dernier.

BATIMENTS : TRAVAUX AU CLOCHER

En septembre 2024, l'entreprise SAE d'Annecy, qui assure l'entretien annuel des cloches, a installé un filet pour empêcher les pigeons d'accéder au clocher, coût : 2 721,60 €. Il semble déjà acquis que cette mesure a eu un effet positif, réduisant l'invasion des mouches à l'intérieur de l'église. Le nettoyage et le lustrage des cloches ont été réalisés pour un coût de 2 598 €.

Suite à une demande citoyenne, une visite a été effectuée le 22 novembre, avec un technicien de LPO « Ligue de Protection des Oiseaux » pour envisager l'installation d'un nichoir pour la Chouette Effraie, espèce bénéfique pour la régulation des rongeurs. Il a présenté l'intérêt de l'installation d'un nichoir dans le clocher. Au titre de la LPO, il a proposé la réalisation et la pose sans détériorer le filet existant ainsi que le suivi de l'efficacité du dispositif. La Mairie a donné son accord pour cette intervention qui aura lieu au printemps. Suite à des orages, un moteur des cloches a été détérioré, il a été remplacé pour 2 080 €.

Nettoyage-lustrage
Avant / après

AMBROISIE

Encore de nombreux signalements cette année, suivis d'incitations répétées pour lutter contre la prolifération. Après une visite sur le terrain, avec une technicienne de la Chambre d'Agriculture et des habitants concernés, il a été plus facile de cibler les espaces sensibles. Merci, de la part des allergiques, à tous ceux qui ont fait des signalements et à ceux qui ont contribué à la destruction des plants

Travaux

RÉFECTION

Entrée du Cimetière : Suite à un affaissement de la chaussée ayant entrainé la rupture du tuyau d'évacuation des eaux pluviales, une réfection complète le long du mur a été réalisée par l'entreprise ARES TP, coût 12 720 € TTC.

Avant / après

Chemin des Châtaigniers : Suite aux orages du printemps, le goudron s'est soulevé sur une centaine de mètres.
La chaussée a été reprise et un nouveau tapis en enrobé a été posé pour éviter de futurs problèmes, coût : 12 900 € TTC.

AP FINITIONS S'INSTALLE À GILLONNAY

Bièvre Isère communauté installe une entreprise de second œuvre sur la zone activité de la plaine.
L'entreprise AP finitions dirigée par Patrick MALON et son associé Adem KARAPINAR arrive de St Etienne de St Geoirs où ils occupaient un espace en location sur la zone de Grenoble Air Parc.
L'entreprise compte aujourd'hui 28 salariés et réalise un chiffre d'affaire de 4.5 millions d'euros.
Spécialisée dans le second œuvre (placo, peinture, cloisons amovibles, menuiserie..) elle réalise 75 % de son CA sur Rhône Alpes. Elle intervient uniquement auprès de professionnels pour de l'aménagement de bureaux d'entreprises et de grands magasins.
Les 25% restants sont réalisés sur le territoire national grâce à des partenariats avec de grandes enseignes comme Grand Frais, la Boulangère…
Nous leur souhaitons la bienvenue.

TAILLE DE HAIES ENTRE VOISINS

En France, la question de la taille des haies entre voisins est régie par le Code civil, qui définit les droits et les obligations de chaque propriétaire en matière de haies, d'arbres et d'arbustes plantés le long des limites de propriété. Voici les principales règles à connaître :

1. Plantation et hauteur des haies :
Pour une haie de 2 m ou moins, la distance à respecter est de 0.50 m minimum par rapport aux limites de propriété. Pour une haie de plus de 2 m de hauteur, la distance à respecter est de 2 m minimum par rapport aux limites de propriété.

2. Droits des voisins :
Article 672 du Code civil : Les voisins peuvent exiger que les branches d'une haie ou d'un arbre qui débordent sur leur propriété soient coupées. En revanche, ils n'ont pas le droit de tailler eux-mêmes les haies ou les arbres du voisin. Ils peuvent demander au propriétaire de les tailler.

3. Entretien des haies :
La responsabilité de l'entretien des haies incombe généralement au propriétaire de la haie, c'est-à-dire celui sur le terrain duquel elle est plantée.
Si la haie est plantée sur la limite de propriété, elle appartient aux deux voisins, qui sont alors conjointement responsables de son entretien.

4. Accords amicaux :
Les voisins peuvent convenir ensemble de la fréquence de taille, de la hauteur souhaitée et d'autres détails liés à l'entretien de la haie.
Il est souvent préférable de discuter et de s'accorder à l'amiable pour éviter les conflits.

5. Recours en cas de désaccord :
Si les voisins ne parviennent pas à un accord, ils peuvent solliciter l'intervention d'un médiateur pour trouver une solution équitable.
En cas de litige persistant, les voisins peuvent saisir les tribunaux pour trancher la question.

TÉLÉTHON

Le samedi 7 décembre, le comité des fêtes organisait un repas et une tombola pour le téléthon.
Plus de 80 personnes ont partagé un repas préparé par Rémi Valentin et Christian Guillaud, avec des produits offerts par différents partenaires.
L'après midi s'est prolongé par des jeux de cartes. Ce fut l'occasion d'un bon moment de convivialité pour une belle cause. Une urne était à disposition pour recevoir les dons.

Les dons remis à AFM Téléthon ont été de 3 100 €, dont 1 820 € de recettes et 1 280 € de dons dans l'urne.

REPAS DES AÎNÉS

Le 14 décembre, la salle des fêtes de Gillonnay a accueilli le repas de fin d'année des aînés de la commune. 116 personnes de plus de 70 ans ont partagé un repas préparé par Rémi Valentin, servi par les élus, le comité social et solidarités, et le Conseil Municipal des enfants. L'animation était assurée par René Perrot, avec histoires, anecdotes, et chants des convives. Les décorations de table étaient réalisées par Claudine Guillaud. La chorale " En voix l'tempo" a apporté une touche musicale pendant le dessert.

Le lendemain, 43 colis étaient distribués aux aînés de plus de 75 ans qui n'avaient pu assister au repas. Les aînés en EHPAD ont également reçu une visite et un colis dans la semaine.

Ce repas, créé en 1967 par Henri Rey, président du Foyer des jeunes, est toujours une belle occasion de réunir les aînés de la commune, marquée cette année par la présence de Rose Laurencin (96 ans), Marie-Thérèse Glandu et Georges Bret (93 ans). Une journée de convivialité et de retrouvailles pour tous.

CHARTE FORESTIÈRE

Conscientes des enjeux forestier liés aux Plans Climat Air Énergie Territoriales (PCAET), les communautés d'agglomération Entre Bièvre et Rhône, Vienne Condrieu Agglomération, et Bièvre Isère Communauté ont créé la Charte forestière de Bas-Dauphiné et Bonnevaux en 2014. Cette initiative a rapidement séduit les intercommunalités de Bièvre Est et de Colline Isère Nord Communauté, qui rejoindront la Charte le 1er janvier 2025.

La Charte forestière vise à valoriser les forêts locales en fonction des enjeux territoriaux. Majoritairement privées, ces forêts, composées principalement de feuillus et exploitées en taillis, sont morcelées, ce qui complique une gestion durable. On observe une surface moyenne inférieure à 1 hectare par propriétaire, souvent en plusieurs parcelles éparses.

Accompagner les propriétaires vers une gestion forestière résiliente c'est leur offrir de nouvelles options. Dès que les propriétés atteignent 2 à 4 hectares, des perspectives de gestion conciliant résilience et rentabilité deviennent possibles. C'est pourquoi la Charte forestière soutient les propriétaires forestiers dans la création d'unités de gestion cohérentes.

En partenariat avec le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF), la Charte forestière sensibilise le grand public et les propriétaires à l'acquisition de parcelles voisines ou à la cession de leurs parcelles à des propriétaires voisins intéressés par la gestion forestière. La plateforme "La forêt Bouge" du CNPF, regroupe les offres d'achat et de ventes pour faciliter cette initiative. Cyrielle ALLEGRE, technicienne forestière du CNPF sur le secteur Bonnevaux-Chambaran (contact : 06 27 44 30 71) accompagne les propriétaires dans ces démarches.

Engagée sur le long terme, la Charte forestière vise à transformer les pratiques locales en alliant enjeux écologiques et économiques. Elle permet aux propriétaires de préserver les ressources naturelles tout en développant une gestion forestière adaptée aux défis climatiques futurs.

Scolaire et Périscolaire

ÉCOLE LES CHÂTAIGNIERS

L'école « Les châtaigniers » compte 102 élèves répartis dans 5 classes à double niveaux. L'équipe enseignante est stable, avec Sandrine Pescatore à la direction, Fabienne Robini et Chloé Chatry, référentes du dispositif EMILE (Enseignement d'une Matière Intégrée à une Langue Étrangère) pour l'anglais. L'équipe comprend aussi Christiane Duchêne (ASTEM), Sanjna Arora (assistante de langue) et Lili Genin (service civique).

Priorités de l'année scolaire :
• Apprentissages : suivi des élèves notamment la lecture,
• Bien-être des élèves : travail sur le climat scolaire,
• Partenariats : collaboration avec des acteurs locaux pour des projets sportifs et culturels (intercommunalité, sou des écoles, partenaires éducatifs…).

Activités prévues :
• Cycles sportifs : Golf, football, piscine, gymnastique, danse.
• Sorties culturelles : Visites au Muséum de Grenoble et projets sur la nature.
• Classe découverte : Une classe "Nature et Ski de fond" à Autrans pour les CM en mars, organisée avec les écoles de Gillonnay et St Hilaire, afin de favoriser l'échange et le partage entre élèves et écoles.

Un exercice incendie a été effectué avec l'aide du SDIS, permettant aux élèves de pratiquer une évacuation rapide et de découvrir une démonstration avec la grande échelle des pompiers.

Lors du marché de Noël organisé par le Sou des écoles, des chants de fêtes bilingues ont été interprétés par les élèves.

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Le Projet Éducatif du Territoire (PEDT) renouvelé en juin 2024 vise à assurer continuité éducative avec trois objectifs : "Bien vivre-ensemble", "Faire de l'enfant, l'adulte de demain" et "S'ouvrir au monde".

L'équipe périscolaire propose des animations riches et variées renforçant la curiosité et la créativité des enfants.
Plusieurs ateliers ont été organisés lors des temps de pause méridienne avec les parents qui ont présenté leurs métiers ou leurs passions, les associations comme l'aïkido.

Cette année, le fil conducteur de l'accueil du mercredi est "Mystères et boules de gnome".
En octobre, l'association Imagin'Air, a proposé un atelier "Expériences Mystérieuses" qui a eu un franc succès.
En novembre, un spectacle interactif intitulé "Animots", mêlant magie et sculpture sur ballons, a enchanté tous les enfants de la commune.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

En octobre, après avoir fait campagne auprès de leurs camarades, Laura Poesy, Dimitri Husson-Lescuyer, Hugo Noel-Baron et Mathis Riban ont intégré le conseil municipal des enfants (CME).
Cette année encore, les enfants sont très motivés et pleins d'idées pour leur commune.
Le CME continue de faire fonctionner la "Boîte à jeux", permanences permettant de jouer ensemble et d'emprunter des jeux de société. Il participe aux évènements importants de la commune : commémoration du 11 novembre, repas des aînés, vœux du maire…
Les enfants organiseront, en lien avec les élus, la journée "Village Propre", en associant l'école et le périscolaire. Ils réfléchissent aussi comment mettre en place des jeux pour les enfants sur la commune.

FÊTE DES 30 ANS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Le 12 octobre, la bibliothèque municipale a célébré son 30e anniversaire avec une journée festive sur le thème "Les lettres volent et virevoltent". Le matin, une dictée animée par Dany Bador et une lecture à voix haute par les Souffleuses d'histoires ont ouvert les festivités.
L'après-midi, des activités variées ont été proposées, telles qu'un atelier de pliage de livres, une œuvre collective autour du "A", et une chasse au trésor pour les enfants. Thierry Darribau a présenté une démonstration de sculpture sur pierre.
Le spectacle "Le jardin mystérieux d'Aimée", proposé par le festival "Les Arts en Herbe", attirant 120 spectateurs, a clôturé l'événement.
Un temps officiel, avec la présence d'élus du territoire, a permis de revenir sur l'histoire de la bibliothèque, saluant l'équipe de bénévoles et les partenaires.

THÉÂTRE LA CIE DE L' ARBRE

La compagnie de l'Arbre a donné 3 représentations de son nouveau spectacle "La Carpe et le Lapin", début décembre, à la salle des fêtes de Gillonnay.
Un repas spectacle haut en couleur et en saveur, pendant lequel les convives interprètent une vingtaine de sketches, chansons, poèmes, choisis par les spectateurs parmi la cinquantaine de spécialités inscrites à la carte.
Un spectacle aux saveurs épicées, salées, douces ou aigres-douces servi et consommé par un quatuor qui jongle avec les mots, le burlesque, l'absurde et la poésie en régalant son public.

FESTIVAL BIÈVRE EN SCÈNE

Le 3ème festival Bièvre en Scène, organisé par la Compagnie Bièvre et Mots Liers, a rencontré un grand succès. La programmation variée a débuté avec "Une histoire de fou", une pièce poignante sur des patients d'hôpital psychiatrique. La compagnie Casalibus a ensuite réinterprété "Le Songe d'une nuit d'été" de Shakespeare dans un style déjanté. Enfin, Maxence Labourdette a présenté son spectacle humoristique "Itinéraire d'un enfant coincé".

PROJECTION DOCUMENTAIRE

Le 11 octobre, environ 80 personnes ont assisté à la projection du documentaire "Lucie, après moi le déluge" de Sophie Loridon sur la vie dans l'arrière-pays Ardéchois d'une paysanne attachée à sa terre.
Ce fut un témoignage fort de la vie dans des conditions simples avec de riches échanges sur le passé. La projection était un prélude à la semaine de tournage avec les enfants dans le cadre du projet intergénérationnel.

PROJET INTERGÉNÉRATIONNEL

En octobre, les élèves de la classe de Fabienne Robini ont débuté la création d'un documentaire dans le cadre de la série "Quand j'étais petit(e)", dirigée par la cinéaste Sophie Loridon. Après des ateliers pratiques sur les techniques cinématographiques, une journée de tournage a eu lieu le 5 novembre avec deux protagonistes : Jean Petit, 72 ans, et Rose Laurencin, 96 ans, la doyenne du village. Les enfants ont participé activement aux tâches techniques, de l'interview à la caméra, tout en remplissant un carnet de dessins. Jean Petit a partagé des souvenirs d'enfance et de travail, tandis que Mémé Rose a évoqué ses expériences pendant la guerre et son travail à l'usine de tissage. Le documentaire sera projeté le 15 mars 2025.

DÉFI CYCLOTOURISTE

Maurice Carrier, ancien président du Gillonnay Cyclo Club, a relevé un défi de taille en faisant le « Tour de France » en 27 jours et 5000 km, avec un dénivelé de plus de 5100 mètres. En autonomie totale, il a traversé la France en suivant un itinéraire difficile, grimpant des cols mythiques comme le Tourmalet et l'Aubisque. Il a partagé ses souvenirs, notamment une rencontre émouvante avec un cyclotouriste dans les Pyrénées.

REPAS CHAMPÊTRE À L'AUTOMNE ENSOLEILLÉ

Le 11 juillet, le repas champêtre a été organisé par l'Automne Ensoleillé pour fêter le début des vacances. Il a réuni plus d'une cinquantaine de convives autour des tables installées à l'extérieur de la salle Saint-Maurice, en présence des représentants des élus. Une occasion pour les membres de partager un moment convivial, agrémenté de parties de belote et de pétanque.

PUCIER DU COMITÉ DES FÊTES

Le 1er septembre, le pucier organisé par le comité des fêtes a attiré plus de 50 exposants, soit un tiers de plus que l'année précédente. Il avait lieu le même jour que le marché mensuel de Cœur de Producteurs. Les bénévoles du comité des fêtes se sont succédés pour assurer l'accueil et la buvette.

RETOUR AU BOULODROME POUR LES AMIS DU JEUDI

Le 7 septembre, lors du forum des associations, les Amis du Jeudi ont présenté leur activité de boule lyonnaise. Leur rentrée a eu lieu le 13 septembre au boulodrome de La Côte Saint-André. Ce club, composé de plus de vingt adhérents, se réunit chaque vendredi après-midi. Le temps fort de la saison est l'organisation du challenge du souvenir, en début d'année, lors de l'assemblée générale.

LES BALADINS SE SONT REMIS EN CHEMIN

Le 10 septembre, les Baladins ont effectué une marche de 9 km, rejoints par un autre groupe, pour un pique-nique à la chapelle Notre Dame du Mont, suivi d'une balade digestive vers la montagne de Saint-Hilaire de la Côte. Ensuite, tous les 15 jours se sont succédées des randonnées sérieuses et variées, alternées avec des sorties locales. Le 17 décembre, 24 marcheurs ont participé à une randonnée de 9 km à Beaufort sur la route des Fontaines, suivie d'un repas au restaurant Le BEAUFORTOIS, pour marquer la trêve de Noël.
La reprise aura lieu le 14 Janvier et un séjour de 3 jours est organisé du 19 au 21 Mai à Giron dans l'Ain.
D'autres marcheurs se retrouvent pour une promenade de santé sur Gillonnay, tous les mardis de 14 à 16 heures. Contacts activité Marche : 06 03 17 85 71.

ATELIER ÉQUILIBRE

Pendant 12 semaines, 11 adhérent(e)s de l'Automne Ensoleillé ont suivi un atelier Equilibre, organisé sous l'égide de la CARSAT avec l'association "Siel Bleue" et sa coach sportive Marine dans le cadre de séances de 1h15mn. Après une évaluation initiale, 10 séances ont permis de travailler l'équilibre et la coordination. La dernière séance a montré des progrès chez tous les participants. L'atelier s'est terminé par un moment convivial.

BIÈVRE DANSES LOISIRS

Nouvelle association Gillonnoise d'initiation aux différentes danses de salon pour tous les amateurs. Tous les jeudis soirs de 20h à 22h, à la salle des fêtes. Renseignements : 06 81 47 77 61

DES DANSEURS AUX RÉSULTATS REMARQUABLES

Romane PELLET et son partenaire Kilian Diernaz-Guyard, que nous avions présentés en décembre 2023, avaient déjà conquis les aînés de Gillonnay lors de leur repas annuel.
Depuis, leur passion et leur talent les ont poussés à enchaîner les concours et championnats en France et à l'étranger. Le début de saison 2024-2025 a été marqué par plusieurs résultats impressionnants :
16/11/2024 : Coupe de France à Monaco : 6ème en latines et 4ème en standard
23/11/2024 : Vice-champions de France 10 danses à Reims
8-9/12/2024 : Compétition internationale à Sitges (Espagne) : 14ème en latines / 17ème en standard
13/12/2024 : Championnat d'Europe à Riga (Lettonie) : désignés par la Fédération Française de Danse pour représenter la France.

Les habitants de Gillonnay leur adressent leurs plus vifs compliments et les encouragent chaleureusement pour la suite de leur parcours.

FÊTE DES MARRONS

Le dernier week-end d'octobre, la 53è édition de la Fête des Marrons a retrouvé sa dynamique avec une fréquentation de plus de 1300 participants. Samedi après-midi, plus de 260 vététistes et 180 randonneurs se sont retrouvés sur les parcours. Le dimanche matin, près de 400 marcheurs ont sillonné les coteaux, tandis que les coureurs de fond s'affrontaient sur leurs parcours : 130 ont couru le trail de 20 km, 135 le cross de près de 10 km. En fin de matinée,160 athlètes en herbe étaient au départ des courses pour enfants.

RANDONNÉE DU VIN DOUX

Le 3 octobre, le Gillonnay Cyclo Club a organisé sa traditionnelle randonnée du vin doux avec 250 participants. Les cyclotouristes ont parcouru des circuits de 70 à 90 km, avant de déguster du vin doux accompagné d'une assiette gourmande.

CONCOURS DE BELOTE

Le 23 novembre, le concours de belote organisé par l'Automne Ensoleillé a attiré 38 doublettes. Les joueurs ont disputé quatre parties dans une ambiance chaleureuse. Les vainqueurs, Norbert et José de Beaucroissant, ont reçu un panier garni, et des bons cadeaux ont été attribués aux autres finalistes.

MARCHÉ DE NOËL DU SOU DES ÉCOLES

Le 13 Décembre, le Sou des écoles a organisé son marché de Noël, évènement festif très apprécié des familles. Sous les guirlandes de lumière de la place et de la Halle, les visiteurs ont découvert des stands de décorations et de gourmandises. Ils ont écouté les chants traditionnels de Noël interprétés par les enfants entraînés par l'équipe éducative. En dégustant frites et tartiflette et en se désaltérant à la buvette du Sou des écoles, ils ont salué l'arrivée du Père Noël en moto trike, suivie d'un magnifique feu d'artifice offert par le sou des écoles et la Commune.

Zoom sur notre Patrimoine

ŒUVRE ARTISTIQUE

La « Pierre » sur la place de la Mairie a été réalisée dans le cadre du 1% culturel instauré en 1951, qui incitait les collectivités à consacrer 1% du budget de construction à une œuvre artistique. En 2005, le conseil municipal a sollicité l'artiste local Robert Pierrestiger, pour créer une œuvre pour le village. Ce sculpteur-plasticien, reconnu internationalement a conçu l'œuvre selon son inspiration. La réalisation a été suivie de près par la commune, avec des visites régulières à l'atelier de l'artiste et l'implication des enfants de l'école à travers des ateliers pédagogiques. Le financement, y compris le transport du bloc de marbre brut de 5 tonnes, depuis la Savoie, a été assuré par la Mairie, le département, la DRAC, et une souscription auprès des habitants. Cette œuvre représente un effort culturel significatif pour la commune ainsi qu'une marque de reconnaissance envers son créateur.

LA MARGELLE DU VIEUX PUITS DE CHEVRENOIRE

Tout le monde la voit et chacun peut s'interroger sur les raisons de sa présence au centre du village. Ce beau vestige du passé perpétue le souvenir de la maison forte et du couvent de Chèvrenoire qui remonteraient au XVème siècle. De ces bâtiments situés dans la plaine en limite de St Hilaire il ne reste qu'un vieux mur, des galets roulés et quelques pierres éparses. La margelle se trouvait près de ces ruines où la nature a repris ses droits. Ce puits est profond mais ne dépasse guère le niveau du sol. Cette margelle semble indiquer qu'elle fut conçue pour permettre un écoulement. Dans quel but ? remplir un bassin creusé dans le sol ou canaliser l'eau en cas de débordement du puits ? on ne le sait pas. C'est en 1998 que la municipalité décida son transfert dans le village, en accord avec les propriétaires des lieux.

UNE CROIX DE MISSION REMISE EN VALEUR

Lors de la réfection du trottoir, à l'angle du bas de la route de Montgontier, la croix de mission a été dégagée et nettoyée. Elle avait été érigée en 1899 et financée par une souscription paroissiale suite à la mission d'avril 1899 et par des dons de particuliers. Le nettoyage du socle a fait apparaître la signature du marbrier côtois Jean-Baptiste Lesage, l'un des deux concepteurs et sculpteurs du monument aux morts classé, de La Côte Saint-André.

LA BASCULE

Lors du réaménagement de la place, le mécanisme de la bascule restauré a été mis en évidence et protégé pour rappeler aux Gillonnois l'existence, comme dans chaque commune, d'un poids public pour les transactions commerciales entre villageois : bois, paille, foin, animaux, etc. Les droits de pesage étaient réglés au café de la gare (café Soquet).